

Le bien-être au travail: objectif réaliste?

Christine Thiran

Grande journée de la SSST

8 mai 2015

Fin des études



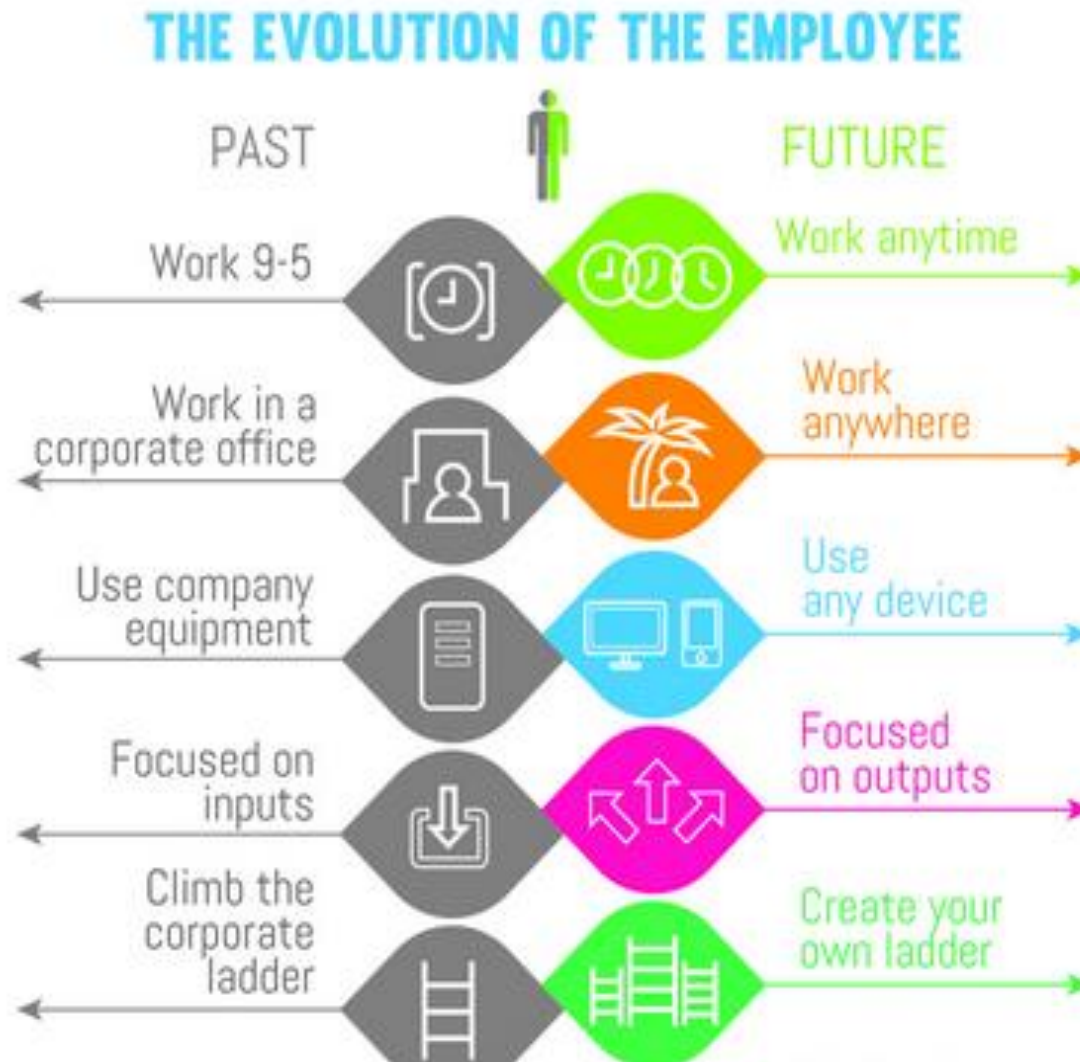
... et pourtant

- La réalité dans le monde de l'entreprise est plurielle:
 - Stress
 - Conflits
 - Absentéisme
 - Accidents de travail
 - Etc...

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent?

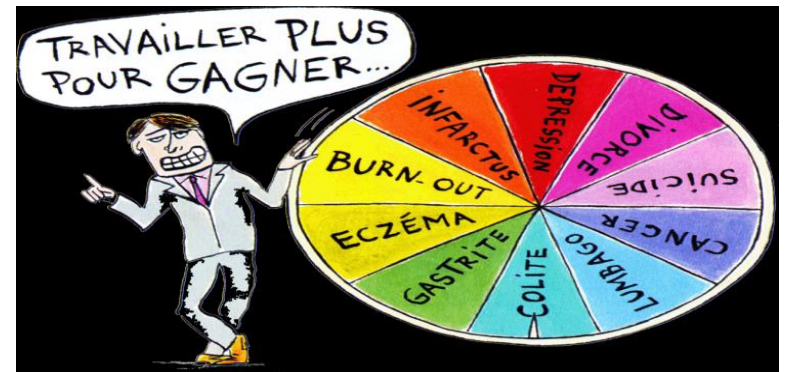
- Réglementer « Santé et Bien-Être au travail » dans une optique de protection du travailleur*
- Ne donne pas les résultats attendus car:
 - Se situant plus dans la sanction que dans la prévention.
 - Créant un déséquilibre entre la responsabilité reportée sur l'employeur et celle mise sur le travailleur.
 - Déstabilisant le « manager » dans l'exercice des prérogatives liées à sa fonction.

Evolution de l'environnement de travail – « New Way of Working »



Facteurs d'aggravation

- Difficultés économiques, avec des perspectives de détérioration des conditions de travail → questionnement sur les coûts « soins de santé et invalidité ».
- Rallongement des carrières avec diminution des possibilités d'aménagement du travail --> questionnement sur « l'employabilité durable ».



Si tout était possible

- Ne pas se préoccuper de la « Santé et Bien-Être » par obligation légale mais par intérêt pour :
 - le travailleur.
 - l'entreprise.
- Inscrire la préoccupation « Santé et Bien-Être » dans les valeurs et indicateurs de performance de l'entreprise... Est-ce une utopie?

Concrétisation: un exemple au niveau « macro »

Indicateur du « vivre mieux » développé par l'OCDE depuis 2011, sur base du rapport du Prix Nobel Joseph Stiglitz:

- « est un instrument unique pour imaginer, rêver et construire un avenir meilleur »
- 11 dimensions dans 2 domaines:
 - les conditions de vie matérielle = emploi, revenu et logement;
 - la qualité de vie = liens sociaux, enseignement, environnement, équilibre entre travail et vie privée, gouvernance, santé, satisfaction et sécurité.
- <http://oecdbetterlifeindex.org/fr/>

Et pour conclure



Contacts

Christine Thiran

Directeur des Ressources Humaines

christine.thiran@mestdagh.be

Tél: 071 25.73.72

Groupe Mestdagh

Département des Ressources Humaines

Rue du Colombier, 9

6041 Gosselies

www.mestdagh.be